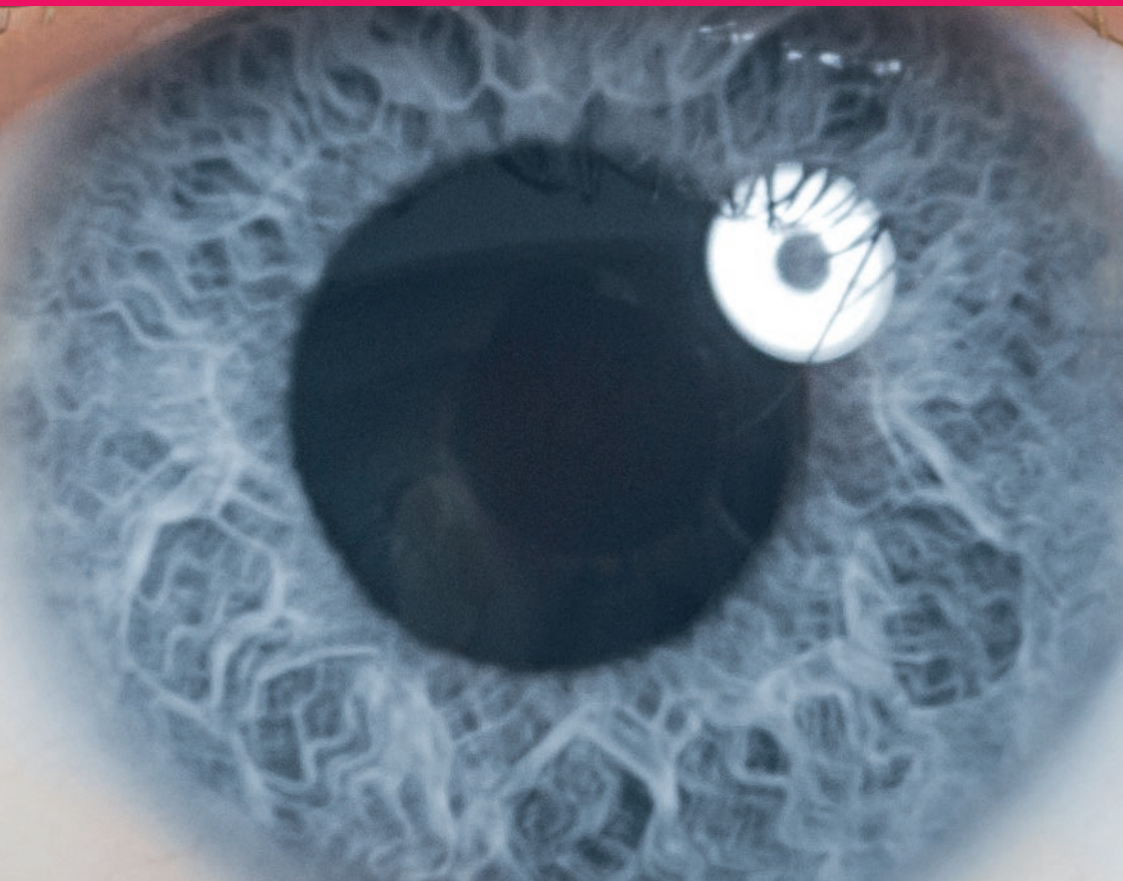


LA GREFFE DE MEMBRANE AMNIOTIQUE HUMAINE

Des réponses à vos questions



Introduction

Pendant la grossesse, la membrane amniotique forme une bulle protectrice autour du bébé à naître et permet son développement. Elle accumule alors des substances très efficaces pour soigner certaines pathologies oculaires.

Qu'est-ce qu'une membrane amniotique ?

La membrane amniotique est une fine couche de tissu qui tapisse la face interne du placenta. Elle possède plusieurs propriétés :

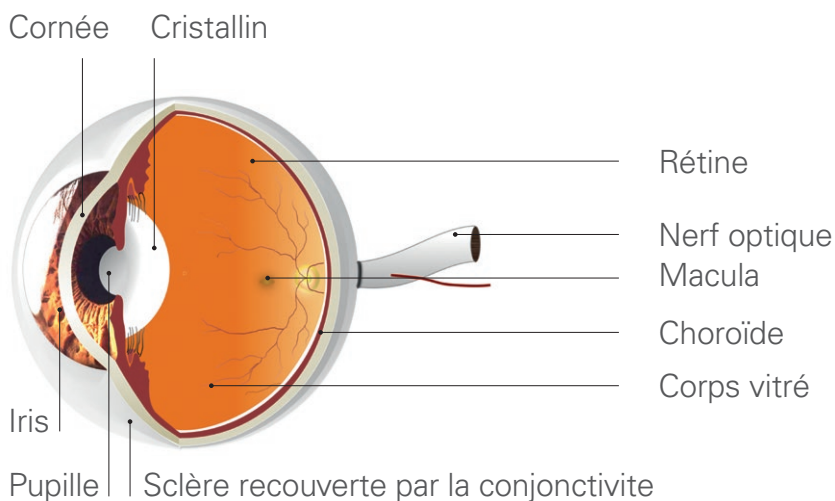
- ▶ cicatrisantes
- ▶ antibactériennes
- ▶ anti-inflammatoires.

Ce tissu n'étant pas vascularisé, le risque d'un rejet est pratiquement inexistant contrairement à d'autres greffes (rein, foie, cœur, etc.).

Dans quels cas la greffe est-elle indiquée ?

Elle est généralement envisagée en complément d'autres traitements de la surface de l'œil. La greffe de membrane amniotique est utilisée à la suite de graves brûlures, d'ulcères ou d'œdème de :

- ▶ la cornée : membrane transparente recouvrant l'avant de l'œil
- ▶ la conjonctive : membrane transparente recouvrant la cornée et l'intérieur des paupières.



SAVOIR

Le don de placenta et de membrane amniotique est anonyme et gratuit. Il est proposé aux femmes dont l'accouchement est programmé par césarienne. Une seule membrane permet de réaliser une trentaine de pansements oculaires. Pour en savoir plus, consultez la brochure « Le don de membrane amniotique » sur ➤ <http://hug.plus/don-membrane>.

Quelle est son action ?

Appliquée sur les lésions de la surface de l'œil (cornée ou conjonctive), la membrane amniotique fonctionne comme un pansement. Elle libère ainsi les substances qui la composent et aide à :

- ▶ reconstituer le tissu endommagé
- ▶ la cicatrisation
- ▶ calmer l'inflammation et les douleurs
- ▶ protéger l'œil contre le frottement des paupières.

Lors de trous ou d'ulcères sur la cornée, elle sert également à combler les pertes de tissus.



INFO

Une greffe de membrane amniotique ne remplace pas une greffe de cornée. Elle est utilisée en complément et permet une meilleure cicatrisation. Ce qui augmente les chances de réussite de la greffe de cornée, ou parfois, même l'éviter.

L'intervention

La greffe de membrane amniotique peut être utilisée seule, par exemple, pour aider à la cicatrisation de la cornée. Mais le plus souvent, elle est complémentaire à d'autres interventions, comme la greffe de cornée, de limbe (tissu à la frontière de la cornée et la conjonctive), ou encore lors d'une autogreffe de conjonctive (greffe de sa propre conjonctive).

Comment se déroule l'intervention ?

La procédure est généralement réalisée en ambulatoire et sous anesthésie locale. Cependant, dans certains cas, une anesthésie générale est nécessaire.

Avant l'intervention

N'oubliez pas de signaler à votre ophtalmologue :

- ▶ si vous avez une infection en cours ou récente
- ▶ vos traitements en cours
- ▶ vos allergies
- ▶ si vous êtes claustrophobe.

Prévoyez :

- ▶ vos médicaments dans leur boîte pour 24 heures.

Le jour de l'intervention

A votre arrivée à l'hôpital, vous êtes accueilli-e et accompagné-e jusqu'à l'unité de soin, puis au bloc opératoire. L'infirmier-e :

- ▶ vous installe sur la table d'opération
- ▶ recouvre votre tête d'un drap stérile
- ▶ vous positionne sous un microscope.

En cas d'anesthésie locale, des gouttes sont appliquées dans l'œil. Vous êtes conscient-e et ne ressentez habituellement aucune douleur.

Pendant l'opération, vos paupières sont maintenues ouvertes avec un écarteur. Elles sont donc un peu enflées après l'opération.

Le/la chirurgien-ne enlève d'abord les tissus abîmés de votre œil. La membrane amniotique stérile est ensuite appliquée sur la zone endommagée et maintenue en place à l'aide d'une colle biologique ou de points de suture.

Durée

L'opération peut durer entre 30 et 60 minutes.

Après l'intervention

Au retour du bloc, vous êtes installé-e dans une chambre. L'équipe vous indique quand vous pouvez manger et boire. Habituellement, après une anesthésie locale, vous pouvez vous alimenter dès votre arrivée en chambre.

Quelques heures après l'intervention, un-e médecin du service vérifie l'état de votre œil et autorise votre sortie. L'infirmier-e :

- ▶ vous met des gouttes de collyres dans l'œil, pour éviter les infections et l'inflammation, ainsi que d'autres traitements appropriés suivant votre type d'intervention
- ▶ vous remet les documents (ordonnance, schéma pour mettre le collyre, rendez-vous et recommandations post-opératoires)
- ▶ vous donne ce dont vous avez besoin pour les premiers jours de traitement (collyres, lentille de protection, protection de l'œil, etc.)
- ▶ fixe avec vous vos consultations de contrôle.

Quel est le temps de cicatrisation ?

La cicatrisation prend généralement 15 jours. Une fois les substances libérées dans l'œil, la membrane amniotique se désintègre d'elle-même et disparaît en quelques jours, parfois en deux ou trois semaines.

En cas de points de suture, les fils sont retirés environ trois ou quatre semaines après l'opération.

Quelles sont les complications possibles ?

Les complications spécifiques à la greffe de membrane amniotiques sont très rares et généralement bénignes :

- ▶ désintégration trop précoce (trop tôt) de la membrane greffée
- ▶ infections de l'œil (rare)
- ▶ hématome sur l'œil (sans gravité).

! ATTENTION

Après une greffe de membrane amniotique sur votre œil, n'essayez jamais de nettoyer les « sécrétions » sur vos cils, vos paupières ou dans le coin de l'œil : c'est peut-être un bout de membrane amniotique et vous risquez alors d'arracher la greffe. Laissez le soin à votre ophtalmologue de vérifier votre œil et de décoller, si besoin, les cils lors de la prochaine consultation prévue.

Le retour à la maison

Lorsque vous quittez l'hôpital après une anesthésie générale, vous devez être accompagné-e et ne pas rester seul-e la première nuit.

Que pouvez-vous ressentir après l'intervention ?

Généralement, l'œil est un peu douloureux. Selon le type d'intervention, vous pouvez ressentir :

- ▶ des douleurs au niveau de l'œil (brûlures / lancées)
- ▶ une impression de corps étrangers
- ▶ des picotements (dus aux points de sutures)
- ▶ des larmoiements
- ▶ une gêne ou un éblouissement face à la lumière.

Votre œil sera probablement rouge, injecté de sang et enflé pendant environ une semaine.

Quelles sont les consignes à suivre ?


- ▶ Portez le pansement et la coque de protection pendant la durée indiquée (quelques jours ou semaines selon les situations), y compris la nuit.
- ▶ Prenez les traitements sur la durée prescrite : collyre et éventuellement un antibiotique oral.
- ▶ Venez aux consultations prévues pour votre suivi.

Quels sont les gestes à éviter ?

- ▶ N'enlevez pas le pansement sans autorisation médicale.
- ▶ Ne frottez pas l'œil opéré.
- ▶ Évitez le contact de l'eau avec votre œil, par exemple lors de douches (pas de piscine).
- ▶ Ne vous maquillez pas l'œil concerné.



ATTENTION

Contactez immédiatement les urgences ophtalmologiques au  022 372 84 00 si vous observez un ou plusieurs des symptômes suivant :

- ▶ signes d'infection (rougeurs, gonflements, sécrétions plus importantes)
- ▶ aggravation de la douleur.

Quand pouvez-vous reprendre vos activités ?

Votre ophtalmologue vous indique quand et quelles activités vous pouvez reprendre, en fonction de votre intervention, de la gravité de votre maladie et de votre récupération.

Que se passe-t-il si le traitement n'est pas efficace ?

En cas de problèmes, le traitement peut être modifié. Une ou plusieurs greffes de membrane amniotique successives peuvent être réalisées sur votre œil. Les greffes multiples sont parfois très efficaces pour la cicatrisation de la surface de l'œil.

+ INFO

Les traitements sont remboursés dans les prestations de base de l'assurance maladie (LAMal) sous déduction de la franchise et de la participation (10% des frais à votre charge).

Informations pratiques

Contact

Service d'ophtalmologie

Rue Alcide-Jentzer 22, 1205 Genève

☎ 022 372 84 00

Horaires : 8h-12h et 13h-17h, du lundi au vendredi

Urgences ophtalmologiques (24h/24, 7 jours/7)

☎ 022 372 84 00

Coordonnées de votre ophtalmologue :

Vos questions à l'ophtalmologue :

Votre traitement médicamenteux :

Vos allergies éventuelles :

Pour en savoir plus

➤ www.hug-ge.ch/ophtalmologie

Cette brochure a été élaborée par le Service d'ophtalmologie, avec la collaboration du Groupe d'information pour patient-e-s et proches (GIPP). Elle a été réalisée avec le soutien de la Fondation privée des HUG.